

➤ ***Cascade de Salles-la-Source***

La préfète n'a pas pris de décision

Pour lever toute ambiguïté sur l'information que nous avons publiée hier dans nos colonnes, la préfète de l'Aveyron n'a pas pris d'arrêté concernant le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la concession hydroélectrique de la cascade. Elle a juste pris acte de l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) qui s'est majoritairement prononcé le 25 octobre en faveur de ce renouvellement. La ministre Delphine Batho, interpellée par José Bové et Marie-Françoise Vabre pour le compte du collectif d'opposants « Ranimons la cascade » (notre édition d'hier) peut donc réexaminer le dossier, sans contrainte réglementaire.